

L'enterrement en Imerina.

Merina est une des 18 tribus de Madagascar. C'est le déroulement d'un enterrement en Imerina, sur les Hauts Plateaux, qui sera décrit ici. Mais, le rite est, en général, le même dans toute l'île. Les Malagasy croient à la vie après la mort. Un défunt est sujet de respect. On doit tout pardonner à un défunt car il n'est pas question de « se disputer avec un défunt » : « miady aman-paty ».



Quand un décès est annoncé, la famille, les amis, les voisins se précipitent. Cette première visite s'appelle « mitsapa alahelo ». Il s'agit de ne pas laisser seuls les proches du défunt, de partager leur peine, de les aider en vue des veillées funèbres. En effet, tout un travail est à faire jusqu'à l'enterrement, le défunt restera sur place. Par conséquent, il faut de la place, déplacer les meubles, installer une bâche dans la cour si la maison est trop petite, emprunter des bancs de l'église en vue de la veillée funèbre. En général, les funérailles se feront deux à trois jours après le décès.



Durant cette période, les familles proches et lointaines, les voisins, les amis, les connaissances, en groupe, vont défiler pour présenter leur condoléance. C'est le « famangiana ». Un « kabary » (discours) est approprié au « famangiana ». C'est le plus âgé du groupe qui doit prendre la parole. En présentant la condoléance, il encourage précisant bien que le groupe compatit « ny varavarana ivoahana no anareo fa ny fahoriana iaraha-manana » (le malheur vous frappe mais la douleur est commune). Alors, on donne une enveloppe contenant une certaine somme d'argent.

On peut aussi donner du linceul ou des couronnes de fleurs. C'est un devoir (adidy), une obligation de participer aux dépenses des obsèques (achat des linceuls, nourriture ...).

Il faut nourrir l'assistance venue s'unir afin de ne pas laisser seule la famille proche du défunt. Ce sont surtout pendant les veillées qu'il y aura du monde. On sert du café ou du thé avec du pain deux ou trois fois durant la nuit, des groupes vont se relayer pour chanter jusqu'au matin. Dans la campagne, cette coutume est encore pratiquée. En ville, pour différentes raisons, surtout à cause de la sécurité, l'assistance de la veillée est réduite aux plus proches parents. Le service funèbre est peu pratiqué. Seul, l'emploi du corbillard est fréquent. Le plus souvent, on loue des « taxi-be » et le cercueil est emprunté à l'église.

Le tombeau est souvent loin, dans la région d'origine du défunt. Ce lieu se nomme « tanindrazana » (terre des ancêtres). Le défunt sera enveloppé de linceul et ficelé sept fois (le chiffre 7 étant sacré). Le nombre de linceuls varie car chacun peut en offrir. La mise des linceuls est toute une cérémonie. Ce sont les hommes de la



famille qui s'en occupent et c'est le moins âgé de tous qui a le privilège de faire le dernier nœud. Le tombeau sera ouvert d'avance. On peut profiter de l'occasion pour ajouter du linceul « mamono lamba » aux morts déjà dans le tombeau. Dans ce cas, si on déplace des corps pour couvrir ce qu'on veut, il faut couvrir d'un même linceul les autres corps déplacés. C'est le « safodrazana » (les défunts d'une même grande famille occupent une place ou un lit dans le tombeau et, en général, un tombeau a quatre lits). En



Hautes Terres Centrales, il est de coutume de faire le « famadihana ». On sort les restes du corps du tombeau. On les couvre de nouveaux linceuls. C'est une cérémonie avec un grand festin animé de « hira gasy ». Mais, certaines familles ne le font plus ou ne pratiquent pas le « famadihana », elles préfèrent couvrir leurs défunts en profitant de l'ouverture du tombeau lors d'un enterrement. Dans ce cas, il faut procéder quelques heures avant.

Certains tombeaux ont leur « fady » (tabou). Par exemple, on n'enterre pas un bébé tout de suite dans le tombeau. Dans ce cas, on l'enterre « à côté » de tombeau. Plus tard, par occasion (quand le tombeau est ouvert lors d'un enterrement), il intégrera le tombeau. C'est également le cas pour des décès successifs, moins de trois mois. Le dernier défunt sera enterré en-dehors, près du tombeau : « fasana an'irotra ».

Après l'enterrement, la famille se réunit un ou deux jours après pour le « Fisasana ». C'est une grande lessive. Quand le défunt n'était pas encore enterré, on n'a pas eu le temps de la faire. De préférence, le « Fisasana » se fera au bord d'une rivière. Ainsi, la saleté, le mal, la maladie seront emportés par l'eau de la rivière. Ce rite de l'enterrement est causé par le respect du « Fihavanana » (fraternité). Il n'est pas question de ne pas participer, partager la douleur.

Michel et Edmine.